



PROCÈS VERBAL **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

SAMEDI 21 JUIN 2025 à MARSAC SUR L'ISLE

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfn.fff.fr, le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Étaient présents : Les Membres du Comité de Direction : Jonathan BLONDY (Président), Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE, Nathalie VAN HEGHE et Natacha VIGIER - MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, José DA SILVA, Quentin DELANNES, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Noé RASPADO et Aubin SOLER

Excusés : Dr Luc FONTAINE, MM. Fabrice BOUDY, Benjamin HAUTIER, Olivier MODESTE

Clubs représentés par leur président ou par une délégation :

ALLIANCE DE LA DRONNE FOOTBALL CLUB - U.S. ANNESSE ET BEAULIEU - F.C. ATUR - FC BASSIMILHACOIS - F.C. BELVESOIS - BERGERAC PERIGORD F.C. - U.S. LA CATTE - STELLA J. BERGERAC - ET.S. BOULAZAC - C.A. BRANTOMOIS - CAMPAGNAC DAGLAN ST LAURENT F. - C.A. CELLES - SECTION A. CHAMPAGNACOISE - A.S. CHAMPCEVINEL - UNION SPORTIVE CHANCELADE MARSAC 24 - J.S. CASTELLEVEQUOIS - CLUB OLYMPIQUE PERIGUEUX OUEST FOOTBALL - C.O. COULOUNIEX CHAMIERES - CONDAT F.C. - FC COTEAUX PECHARMANT - COURS DE PILE MONBAZILLAC FC - JEUNESSE SPORTIVE DOUZILLACOISE ET LUDOVICIENNE - F.C. EXCIDEUIL ST MEDARD - F.C. DE FAUX - FOOTBALL SUD BASTIDE - FOOTHISLECOLE ECOLE DE FOOT - FUTSAL CLUB FOYEN - ENT. GENIS SALAGNAC - ENT. GRIGNOLS VILLAMBLARD - U.S. HAUTEFORT - F.C. JAVERLHACOIS - U.S. JUMILHACOISE - U.S. BACHELIERE - J.S. CHAPELLOISE - RACING CLUB CHAPELLE GONAGUET - FOOTBALL CLUB LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC - FC LADORNAC - F.C. LALINDE COUZE SAUVEBOEUF - FOY. RUR. MONTEIL - C.S. LEGUILLACOIS - LIMENS JSA - F.C. DE LIMEUIL - ENT. MARQUAY-TAMNIES - UNION SPORTIVE MARSANEIX - U.S. LES COQUELICOTS DE MEYRALS - ESP.S. MONTIGNACOISE - MONTPON MENESPLET F.C. - LES EPIS MONTREM MONTANCEIX - U.S. MUSSIDAN ST MEDARD - ENT. NAUSSANNES/STE SABINE - A.S. NEUVIC ST LEON - A.S. NONTRON SAINT PARDOUX - S.P.A. SANILHACOIS - A.S. PAYS DE MONTAIGNE ET GURCON - PAYS DE L'EYRAUD - UNION SPORTIVE PAYS DE FENELON - PAYS DE LA FORCE-GINESTET - FOOTBALL CLUB PERIGORD CENTRE - UNION SPORTIVE PERIGORD FOOT - ENT. PERIGORD NOIR - E.S. PERIGORD VERT - A.S. PERIGORDINE - PERIGUEUX F. - A.S. PETIT BERSAC - PRIGONRIEUX F.C. - LES AIGLONS RAZACOIS - C.A. RIBERACOIS - ROUFFIGNAC OLYMPIQUE CLUB - F.C. SARLAT MARCILLAC - SAINT AULAYE SPORTS - FOOTBALL CLUB ST GENIES - A.S. ST GERMAIN CHANTERAC - A.S. LAURENTINE - AM. LAIQ. ST LEON S/VEZERE - F.C. ST PAUL DE LIZONNE - ST PAUL LA ROCHE F.C. - ST SAUD F. - U.S. ST VINCENT DE CONNEZAC - U.S. PORTUGAISE TERRASSON - FC THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE - LA THIBERIEENNE NORD DORDOGNE - U.S. TOCANE ST APRE - A. VANXAINS - ATHLETICO VERNOS soit 84 clubs sur un total général de 95 clubs.

Clubs présents mais ne pouvant pas participer aux différents votes (non affiliés en 2023-2024, sans licenciés en 2024-2025 ou arrivés après la clôture de l'émargement) :

CUBJAC - FCS LINDOIS - LE BUGUE - AS SAINT PIERRE DE CHIGNAC



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Clubs absents, passibles d'une sanction financière prévue aux Règlements Particuliers du District soit 100 € :

LA PATRIOTE AGONAC - L'ENTENTE CALES TREMOLAT - A.S. COURSAC FOOT - ESPERANCE PERIGORD
FENELON FOOTBALL CLUB - F.C. DE L'OLYMPIQUE EYMETOISE - F.C. PAYS BEAUMONTOIS - A.S.
SEGONZAC ST AQUILIN - U.S. AMICALE DE TERRASSON - TRELISSAC ANTONNE PERIGORD F.C. - A.S.
VILLACOISE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR JONATHAN BLONDY, PRÉSIDENT DU DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

Jonathan BLONDY remercie les clubs présents ainsi que l'ensemble des invités ayant répondu positivement à notre invitation.

Il invite l'ensemble des personnes à bien vouloir respecter une minute de silence en hommage aux personnes disparues cette saison.

Il remercie la mairie de Marsac sur l'Isle pour la mise à disposition de la salle du Temps Libre pour cette Assemblée Générale et laisse la parole à Monsieur Yannick BIDAUD, Maire de la commune.

INTERVENTION DE YANNICK BIDAUD MAIRE DE MARSAC SUR L'ISLE

Monsieur le Maire se réjouit que sa commune ait été choisie pour accueillir les instances du football départemental. Il est heureux d'accueillir l'ensemble des clubs du Département et souhaite une bonne Assemblée Générale à tous les présents.

PAROLE A CHRISTELLE DRUILLOLE, VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Madame Christelle DRUILLOLE salue l'ensemble des clubs présents et remercie le District de son invitation. Elle rappelle l'engagement du Conseil Départemental Dordogne-Périgord auprès de l'ensemble du mouvement sportif malgré une conjoncture économique compliquée. Le Conseil Départemental soutient le football et étudie tous les budgets des projets présentés pour permettre le développement et la pérennisation des clubs. Elle souhaite que la collaboration et la concertation commune entre le Conseil Départemental, les Comités Départementaux, le CDOS et tous les acteurs du sport se poursuivent pour le développement du sport sur le département.

REMISE RECOMPENSES CHAMPION DEPARTEMENTAL 1 SERIPUB 24

Le Président Jonathan BLONDY adresse ses félicitations aux clubs de FC THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE et US LA CATTE pour leur accession en R3 et invite le club de THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE, représenté par son Président ainsi que plusieurs dirigeants et joueurs de l'équipe, pour leur remettre le trophée de champion de Départemental 1 Seripub24 et le jeu de maillots offert par notre partenaire Seripub.

Il en profite également pour remettre la médaille d'Or de la LFNA à Jean-Louis DUMAURE, bénévole au service du football depuis de très nombreuses années.

APPROBATION PROCES-VERBAUX ASSEMBLEE GENERALE

Mme Nathalie LONGUEVILLE, Vice-Présidente du District, annonce que le quorum est atteint **avec 84 clubs votants présents (soit 88,42 %) pour 574 voix exprimées sur 632 (soit 90,82 %).**

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Page 2 | 31



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Le Président rappelle que le vote électronique sera de mise sur l'ensemble des propositions formulées par le Comité Directeur ce soir. Un vote test effectué concluant au fonctionnement de l'ensemble des boîtiers.

- Le PV de l'Assemblée Générale Elective du 22 juin 2024 est soumis à l'approbation des clubs.

Résultat du vote : Pour : 548 (100 %) - Contre : 0 - (abstention : 26)

- Le PV de l'Assemblée Générale Financière du 04 novembre 2024 est soumis à l'approbation des clubs.

Résultat du vote : Pour : 480 (96,77%) - Contre : 16 (3,23 %) - (abstention : 52 - non-votants : 26)

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2024-2025

Le Président du District Jonathan BLONDY expose son rapport moral de la saison écoulée.

Mesdames, Messieurs,

Chers membres du comité directeur, dirigeants de clubs, éducateurs, arbitres, bénévoles et amis du football périgourdin,

C'est avec bienveillance, passion et responsabilité que je vous présente le rapport moral du District de Football Dordogne Périgord pour la saison sportive 2024-2025. Une saison riche, intense et marquée par des défis que nous avons su, ensemble, relever avec dévouement et engagement.

Le 22 juin 2024, il y a presque un an jour pour jour, vous avez fait le choix de faire confiance à une équipe rajeunie, unie autour d'un projet commun, un district au service des clubs. Certes avec un président parfois « fougueux », un peu trop franc par moment, mais guidé par une ligne directrice : Équité et Transparence dans la gestion de l'instance départementale.

Après un an de fonction, nous avons fait en sorte d'apporter disponibilité, réactivité et connaissance dans nos fonctions respectives et avec le même enthousiasme. Nous avons donc déjoué certains pronostics qui ne nous donnaient pas six mois. C'est déjà pas mal.

Le nombre de licences sur la Dordogne est quasi identique à la saison 2023/2024, atteignant 14 159 pour 14 180 l'an dernier.

Le nombre de clubs est identique, se portant à 105, et devrait augmenter la saison prochaine avec la création de 3 clubs de futsal, et 1 club féminin.

Une année de mobilisation et de renouveau

Le comité directeur s'est réuni une vingtaine de fois pour piloter les grands axes de la saison, aussi bien en présentiel qu'en visio conférence. Je tiens à remercier l'ensemble des membres du comité directeur pour leur implication bénévole, et leur adaptabilité face à un président exigeant et perfectionniste. Je souhaite remercier l'ensemble de l'équipe du comité directeur, car après tout, je n'en suis que le chef d'orchestre, c'est eux, les musiciens.

Des commissions actives ont accompagné la mise en œuvre de notre projet sportif et éducatif : commissions sportives seniors et jeunes, discipline, arbitrage, technique, féminine, futsal, litiges et contentieux entre autres.

Nous avons renforcé notre collaboration avec les instances fédérales, notamment la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Football, dont les relations n'ont jamais été aussi bonnes, ainsi qu'avec les collectivités locales qui soutiennent financièrement et associativement notre action.

La saison 2024-2025 a été marquée par un engagement sans relâche pour faire vivre nos compétitions, porter nos valeurs, et répondre aux défis toujours plus nombreux de notre société.

Certaines commissions ont été entièrement reconstruites, d'autres profondément réorganisées. Toutes ont démontré une énergie précieuse et un sens du devoir appréciable.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Une activité intense, des chiffres éloquentes

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : des milliers de dossiers disciplinaires traités, des centaines de réunions de commissions, une multiplication des événements, des formations, des rassemblements et des innovations. Le travail effectué est colossal.

- Compétitions seniors et jeunes pilotées par Jean Marc, Vincent et Christophe,

Nos commissions sportives seniors et jeunes ont su faire preuve d'adaptabilité et d'anticipation. Notre choix de repenser le calendrier général en priorisant le championnat avant Noël nous a permis d'avoir une équité sportive à la trêve. Les calendriers ont été respectés malgré les intempéries, grâce notamment à des systèmes d'astreinte et d'inversion très bien gérés. Les licenciés ont ainsi pu profiter des jours fériés en Mai.

- Développement du football féminin

La hausse du nombre de licenciées en seniors féminines est un signe encourageant. Mais la chute du nombre de licenciées féminines en catégorie jeunes doit nous alerter. Nous devons tous nous mobiliser pour structurer un projet durable et stimulant pour le football féminin, dès les plus jeunes catégories. Alicia et Chrystèle sont pleinement investis sur le dossier pour proposer la saison prochaine de nombreux rassemblements féminins.

- Futsal et foot diversifié

Des offres alternatives de pratique sont en essor pour permettre à chacun et chacune d'être à sa place. Un dossier qui fera partie des priorités de demain.

Une année exceptionnelle pour le futsal en Dordogne avec la demie finale de la coupe nationale féminine du BPF, avec l'accueil de la coupe nouvelle aquitaine à Agonac, ou encore la 3^{ème} place au futsal national du collège de Vergt en UNSS, ainsi qu'un beau parcours de Neuvic en R1 futsal

- La formation et l'éducation de nos jeunes

Notre mission dépasse la seule organisation de compétitions : **nous formons, accompagnons et éduquons.**

Sous la direction d'Olivier, pleinement investi dans son rôle de patron technique, et accompagné de Renaud :

- Formations des éducateurs avec un travail colossal d'Erick et Josselin, avec une volonté assumée de délocaliser dans nos territoires.
- **Détection et accompagnement des jeunes talents** : les sections sportives et les sélections U13/U15 ont permis d'identifier et d'accompagner les espoirs du territoire.
- **L'innovation avec la création du challenge du footballeur en U12 par territoire, pour là aussi, donner un sens à notre action** : Aller dans les clubs, dans nos campagnes.
- **L'innovation avec les expérimentations en foot à 11 pour les U13, et le foot à 8 pour les U9 entre autres.**
- **Programme éducatif fédéral (PEF)** : largement relayé par nos clubs, le PEF reste un pilier essentiel de notre action citoyenne.

Une discipline ferme mais juste

La commission de discipline, largement renouvelée, pilotée par Quentin Delannes, (qui associe 2 qualités humaines : Intègre et bienveillant), a mis en avant une justice à la fois ferme et humaine. Le recours à l'action pédagogique a été un progrès marquant. Nous vivons une période de fardeaux avec la gestion des parents.

L'objectif reste clair : réduire les incivilités, protéger nos terrains, et garantir un football respectueux, surtout chez nos jeunes.

Notre commission d'appel, peu sollicitée cette saison, a également tenu son rôle, et répondu aux droits des licenciés.

L'arbitrage, un rajeunissement des effectifs, notre boussole d'avenir

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Le pôle arbitrage a poursuivi sa dynamique de progression, avec un encadrement renforcé, un suivi pédagogique innovant, et une montée en compétence inédite. La titularisation d'arbitres au niveau national est une première dans notre histoire. Nous avons 2 arbitres JAF/JAFFE, une fédérale féminine assistante, et un candidat fédéral futsal à l'issue de cette saison. Du jamais vu. Le dialogue entre clubs et arbitres progresse, tout comme la fidélisation des jeunes arbitres, mais reste un axe de progression. Il convient de remercier Victor Delacour en charge de la formation de nos arbitres, Aubin Soler et Serge Battou présent à tous les rassemblements des arbitres, dont l'investissement et le dévouement mérite une reconnaissance de l'instance.

A noter que Quentin Berthelet prendra en charge le pôle arbitrage la saison prochaine, dont les qualités pédagogiques, réglementaires et humaines seront gage de réussite pour le virage que s'apprête à prendre le pôle arbitrage à l'été 2025.

Notre commission des terrains est à pied d'œuvre, sous la houlette de Mathilde, pour classer les terrains, les éclairages (en ce moment à 22h30 le soir).

Des valeurs au cœur de notre projet

Cette saison, notre District a placé l'éthique, l'inclusion et la citoyenneté au cœur de ses priorités. Je tiens à saluer le travail engagé des commissions sociales, éthique, et du foot adapté sous la direction de Stéphanie, José, et Smain. Leur action rappelle que notre mission dépasse le cadre du sport : nous avons un rôle éducatif et sociétal à jouer.

Une communication transformée

Nous avons changé d'ère sous l'impulsion de Noé : le District s'est imposé comme un acteur moderne, visible et accessible. Grâce aux réseaux sociaux, à des formats innovants et à une réactivité sans précédent, nous avons réussi à valoriser nos actions, nos clubs, nos bénévoles et nos événements. C'est un levier majeur pour fédérer, recruter, et renforcer notre image.

Une gestion financière rigoureuse, et structurée, avec Natacha

Notre modèle économique est voué à changer, en acceptant les problématiques des subventions publiques. Tout en contrôlant nos dépenses, nous avons su accompagner des projets innovants : Achats de maillots pour la U13 Pitch, achats de jeux de maillots complets pour les finales de coupes séniors, achats de maillots pour le festival U12, achats de maillots pour les finales jeunes féminines, traçage de logo sur les terrains pour nos événements, création de vidéos innovantes pour nos événements, et j'en passe. Je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui ont œuvré pour maintenir un équilibre sain, sans jamais freiner l'innovation. Notre résultat comptable sera très largement excédentaire, s'expliquant par :

- *Maitrise optimale des coûts et des dépenses,*
- *Contrôle mensuel et suivi budgétaire,*
- *Augmentation de la discipline, malheureusement, notamment par l'obligation des lois du jeu sur le Jaune + Blanc = Rouge,*
- *Augmentation des partenariats, doublés tout simplement, passant de 10.000 euros à près de 25.000 euros.*
- *Développement de la partie locative,*

Les clubs et les bénévoles

Le District a mis l'accent cette saison sur l'accompagnement administratif, grâce notamment à notre responsable administrative Martine, et la proximité avec les clubs, grâce aux astreintes, aux déplacements dans les territoires (une moyenne de 4 matchs visités par week – end) et aux outils numériques renforcés.

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

Page 5 | 31

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Nos clubs sont tenus par des **bénévoles admirables** , sans lesquels rien ne serait possible.
Pour cela, nous avons proposé une version dynamique de la soirée des bénévoles, et des quelques 270 personnes présentes. L'année prochaine, nous accentuerons cette volonté.

En conclusion...

Cette saison a été celle de la **construction** , du **dialogue** , mais aussi du **courage** face à des problématiques parfois complexes. Être Président, c'est prendre des décisions parfois impopulaires, mais toujours dans l'intérêt supérieur du football. Mais j'ai fait en sorte, épaulé par Jean Marc et Nathalie, de prendre des décisions justes, et pour l'avenir de notre sport.
Je souhaite saluer le travail collectif de qualité qui a animé notre District tout au long de cette saison. Dirigeants, bénévoles, éducateurs, arbitres, salariés, et tous les élus du comité directeur : Votre investissement et votre dévouement font de vous les fondations de notre football départemental. Je mesure chaque jour l'investissement de nos bénévoles, l'implication des salariés qui ont permis à eux seuls la transition à l'été 2024, et la passion de nos licenciés. Cette passion est notre moteur. Notre responsabilité est de la préserver, de la transmettre et de la faire grandir.
Avec rigueur, écoute et enthousiasme, nous continuerons à bâtir ensemble un football départemental solide, innovant, attractif et porteur de sens pour toutes les générations.
Continuons, ensemble, à faire rayonner notre District, avec exigence, avec ambition, mais surtout avec **cœur** .
Je vous remercie pour votre écoute, et votre confiance.

Ce rapport moral est soumis à l'approbation des clubs :

Résultat du vote : Pour : 542 (97,83 %) - Contre : 12 (2,17 %) - (abstention : 20)

RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS DE LA SAISON 2024-2025

Les clubs ont reçu au préalable les rapports d'activité des commissions pour la saison 2024-2025 (annexe 1). Le Président demande aux clubs s'ils ont des questions. Devant l'absence de questions, ces rapports d'activité sont soumis aux votes des clubs

Résultat du vote : Pour : 516 (100 %) - Contre : 0 voix - (abstention : 58)

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025/2026

Jonathan BLONDY présente le budget prévisionnel 2025/2026 en expliquant la base de travail pour le réaliser. Le principe a été de baisser les recettes par rapport à celles de 2024-2025 et de garder les mêmes bases de dépenses. Le budget présenté est de l'ordre de 511 050 €.

Ce budget est soumis à approbation des clubs :

Résultat du vote : Pour : 516 (96,99 %) - Contre : 16 (3,01 %) - (abstention : 38 - non-votants : 4)

MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS PARTICULIERS DU DISTRICT

Plusieurs modifications aux Règlements Particuliers du District sont proposées aux clubs. Jonathan Blondy les présente un par un aux clubs avant de les soumettre au vote. Les résultats sont exprimés en nombre de voix

- **MODIFICATION - Joueurs remplaçants - Arbitre Assistant Seniors D4 et Jeunes U17**

Principe validé par les clubs lors de l'Assemblée Générale Financière du 04/11/2024.



Article 25 - Les officiels

B. Les arbitres

3. Arbitres assistants

(...) **A ajouter :**

e) En championnats D4 et U17 : le règlement du remplaçant-assistant peut s'appliquer. Règlement disponible sur le site du district.

Résultat du vote : Pour : 528 (98,51 %) - Contre : 8 (1,49 %) - (non-votants : 38)

(Règlement en annexe 2)

- MODIFICATION - Classement terrains

Proposée par la Commission des Terrains

Intégrer aux Règlements des compétitions une disposition permettant d'alléger la démarche administrative de classement d'une installation ou d'un éclairage

Article 6 - Terrains

A - Classement et mise en conformité

Les normes à respecter concernant les infrastructures sportives sont définies au Règlement des Terrains et Installations Sportives de la FFF.

Classement terrain selon le niveau de compétition :

- Départemental 1 : Niveau T4 ou T5

- Départemental 2, Départemental 3, Départemental 4 et autres championnats District : Niveau T6 ou T7

Lorsque les installations sportives, déclarées par le club en début de saison au moment de l'engagement, voient leur classement expirer après le 01 septembre de la saison en cours, le club peut continuer à évoluer régulièrement sur ces installations sportives jusqu'au terme de la saison en cours si une confirmation de classement a bien été demandée pour l'installation concernée et qu'aucune non-conformité majeure n'ait été notifiée.

En cas d'accession au niveau supérieur de compétition, la mise en conformité conformément au présent Règlement devra être réalisée dans les trois années civiles qui suivent l'accession. Le délai, prévu en ce cas, fera l'objet d'un échancier entre le propriétaire de l'installation sportive et le District, signé par les deux parties dès la première année d'accession.

Dans le cas d'une réhabilitation de tout ou d'une partie de l'installation sportive existante, avant la mise en chantier, une étude sur la mise en conformité au présent Règlement doit être effectuée et transmise pour avis préalable à la Commission des Terrains et Installations Sportives.

Résultat du vote : Pour : 532 (100 %) - Contre : 0 - (abstention : 4 - non-votants : 38)

MODIFICATION - Horaire des rencontres

Modification proposée par la Commission des Statuts et Règlements pour que les règlements coïncident avec ce qui est fait.

Modification proposée par la Commission Sportive Jeunes pour alléger le planning le samedi

Article 21 - Horaire des rencontres

1. L'heure officielle des rencontres en Seniors et Féminines est fixée le dimanche à 15h00 avec possibilité d'un lever de rideau à 13h00.

Les rencontres dont les clubs bénéficient d'un éclairage classé Niveau E1 à E5 seront automatiquement fixées le samedi à 20H00 **ou à 19H00** dans le cas où le club l'aurait mentionné lors de son engagement dans la compétition (championnats et coupes). **Si une équipe ne peut jouer à 19H00, une simple demande par mail au secrétariat suffira pour fixer la rencontre à 20H00.**

Dans ces cas précis, les levers de rideau se dérouleront à 18H00 (ou 17H si la rencontre suivante débute à 20H00) après accord du club adverse. A défaut, la rencontre se jouera le dimanche.

Si le classement fédéral de l'installation d'éclairage intervient au cours de la saison, le club concerné indique à la Commission de Gestion des Compétitions son intention de l'utiliser pour les équipes souhaitées. La Commission fixe ensuite la date de départ et avise les équipes adverses qui ne pourront pas s'y opposer.

Pour les catégories de jeunes le département jeunes la Commission Sportive Jeunes fixera les rencontres le samedi après-midi, et éventuellement le samedi matin ou le dimanche matin à 11H pour les U15 et U17 (avec accord des 2 clubs). Au cours de la période du 15 Novembre au 15 Février de l'année suivante, les rencontres en lever de rideau débutent à 13h15 et les rencontres principales à 15h.

Résultat du vote : Pour : 512 (97,71 %) - Contre : 12 (2,29 %) - (abstention : 8 - non-votants : 42)

- MODIFICATION : perte du match par pénalité

Modification proposée par la Commission des Litiges et Contentieux

Motivation :

Suivant qu'il s'agisse d'une réserve, d'une réclamation ou d'une évocation les conséquences pour l'équipe en règle ne sont pas les mêmes, pour une même infraction.

Voici un cas illustrant ces situations :

Fin du match, X gagne 7 à 5 :

*Équipe X **en infraction** : a fait jouer un joueur suspendu*

Équipe Y : en règle

*Dans tous les cas le match est **perdu par pénalité pour l'équipe X (0 but et moins un point)***

*1. Club Y, porte réserve d'avant match, **art 171 de la FFF**, rien de précisé pour le club en règle donc*

Décisions : score final : 0 - 3 / X -1 point et Y 3 points

*2. club Y porte une réclamation d'après match, **Article 187.1 la FFF** :*

*- Le club fautif a **match perdu par pénalité** mais le club réclamant ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match. **Il conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués** lors de la rencontre ; les buts marqués au cours de la rencontre par l'équipe du club fautif sont annulés ;*

Décisions : score final : 0 - 5 / X -1 point et Y 2 points

3. Évocation de la commission des championnats Article 187.2 :

*Dans les cas ci-dessus, et indépendamment des sanctions prévues au Titre 4, la sanction est le **match perdu par pénalité** et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.*

Décisions : score final : 0 - 3 / X -1 point et Y 3 points

*La proposition porte donc uniquement sur la conservation ou pas du **nombre de buts** marqués par l'équipe en règle, pour notre exemple, **5** dans le cas d'une réclamation et **3** pour une réserve ou une évocation. Donc on n'a pas la même "sanction", enfin plutôt la même conséquence pour l'équipe en règle sur leur **goal-average**. (Et s'il manque 1 but en fin de saison pour monter ...)*

Proposition : rajouter la phrase « perte par pénalité du club fautif avec un différence minimale de 3 buts » ce qui donnerait dans le cas de notre exemple 5 buts à l'équipe en règle quelle que soit la procédure engagée.

Article 34 - Réserves - Réclamations - Évocations

(...)

e) Si la réserve a été formulée conformément aux dispositions des articles 142 ou 145 et elle a été régulièrement confirmée, le club fautif a match perdu par pénalité et l'équipe en règle conserve ses buts avec un minimum de 3 buts.

(...)



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



k) Dans le cas d'une évocation de la commission, le club fautif a match perdu par pénalité et l'équipe en règle conserve ses buts avec un minimum de 3 buts.

Résultat du vote : Pour : 514 (96,98 %) - Contre : 16 (3,02 %) - (abstention : 20 - non-votants : 24)

- MODIFICATION - Protocole d'après-match

Afin de prévenir les incivilités et de préserver au mieux un climat apaisé à la fin des rencontres, mise en place comme défini le 6 janvier 2025 par le CODIR, d'un protocole d'après match.

Article 29 - Formalités d'après-match et homologation

(...)

C. Protocole d'après match obligatoire :

Après le coup de sifflet final d'un match donné par l'arbitre :

- L'équipe locale se regroupe dans le rond central pendant que l'équipe visiteuse quitte l'aire de jeu.
- Une fois les visiteurs rentrés, l'équipe locale rentre à son tour aux vestiaires.
- Une fois que tout le monde est rentré, les officiels peuvent regagner les vestiaires.

Infractions-sanctions : Ne pas appliquer le protocole à une fin de match sans problème, ne pourra pas amener de sanction. En revanche, en cas de problème hors match, cela constituerait une circonstance aggravante qui peut être sanctionné de prochains matchs à huis clos, voire de suspension de terrain pour le ou les clubs fautifs.

Résultat du vote : Pour : 526 (95,29 %) - Contre : 26 (4,71 %) - (abstention : 8 - non-votants : 14)

- MODIFICATION - Dérogation article 150 RG de la FFF

Modification proposée par la Commission de Discipline.

Motivation : Il est important pour la commission de préciser que cette dérogation s'applique uniquement aux joueurs, car il nous est arrivé de devoir suspendre de 5 matchs des dirigeants suspendu dans la fonction d'assistant ou délégué pour éviter l'application du présent article, alors que les faits ne justifient pas une telle sanction.

Article 41 - Suspension

(...)

Dérogation article 150 des Règlements Généraux de la FFF

(Validée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Financière du 17 décembre 2012)

La dérogation permet à tout licencié, suspendu **dans la fonction uniquement de joueur** jusqu'à 4 matchs ou 1 mois, de figurer sur la feuille de match en tant qu'arbitre assistant ou délégué.

Résultat du vote : Pour : 494 (97,24 %) - Contre : 14 (2,76 %) - (abstention : 34 - non-votants : 32)

- MODIFICATION - Délai d'Appel

Motivation : Réduire les délais d'appel en fin de saison pour respecter les impératifs calendaires en fin de saison

Article 35 - Appels

1. Les articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF seront appliqués compte tenu des précisions ci-après :

(...)

En ce qui concerne les compétitions par élimination **et pour les litiges lors des 2 dernières journées de championnats et phases finales**, le délai d'appel est ramené à 48H après notification de la Commission ayant statué en 1ère instance.

Résultat du vote : Pour : 520 (93,53 %) - Contre : 36 (6,47 %) - (abstention : 18)

- MODIFICATION - Obligation des clubs en matière d'encadrement technique - Statut des Educateurs

Modification proposée par la Commission Technique pour accompagner les clubs dans leur structuration et leur évolution des clubs mais aussi accompagner les jeunes joueuses et joueurs et éducateurs(trices) pour leur permettre une meilleure transition du Foot à 5 au Foot à 8 et du Foot à 8 au Foot à 11

Article 7 - Encadrement technique

Ajouter :

5. Pour les écoles de football : les entraîneurs d'équipes jeunes devront justifier d'une formation correspondant à la catégorie d'âge de leur équipe encadrée suivant l'échéancier suivant :

	2025 2026	2026 2027	2027 2028	2028 2029	2029 2030
U7	x	Attestation CFI U6 U9	Attestation CFI U6 U9	Certifié CFI U6 U9	Certifié CFI U6 U9
U9	x	Attestation CFI U6 U9	Certifié CFI U6 U9	Certifié CFI U6 U9	Certifié CFI U6 U9 <i>sanction</i>
U11	x	Certifié CFI U10 U13	Certifié CFI U10 U13	Certifié CFI U10 U13	Certifié CFI U10 U13 <i>sanction</i>
U13 DISTRICT	x	Certifié CFI U10 U13	Certifié CFI U10 U13	Certifié CFI U10 U13	Certifié CFI U10 U13 <i>sanction</i>
U13 BRASSAGE LIGUE	Certifié ou en formation CFI U10 U13	DF Coach Jeunes	DF Coach Jeunes <i>sanction</i>	DF Coach Jeunes <i>sanction</i>	DF Coach Jeunes <i>sanction</i>
U15	Certifié ou en formation CFI U14 U19	DF Coach Jeunes	DF Coach Jeunes <i>sanction</i>	DF Coach Jeunes <i>sanction</i>	DF Coach Jeunes <i>sanction</i>
U17	Certifié ou en formation CFI U14 U19	DF Coach Jeunes	DF Coach Jeunes <i>sanction</i>	DF Coach Jeunes <i>sanction</i>	DF Coach Jeunes <i>sanction</i>

Résultat du vote : Pour : 350 (68,09 %) - Contre : 164 (31,91 %) - (abstention : 46 - non-votants : 14)



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



PAROLE INVITÉ - LIONEL DUMAIN (SDJES 24)

Lionel DUMAIN, référent Violences/Discriminations à la SDJES24, se dit honoré d'être présent à cette Assemblée Générale et remercie le Président Jonathan BLONDY.

Il indique le rôle de son service et les projets menés en collaboration avec le Conseil Départemental, le CDOS afin de créer un maillage du territoire du dirigeant de club jusqu'aux instances.

Sans bénévole le sport ne peut exister. Les instances et les clubs sont les garants de l'intégrité morale, physique et psychique des plus jeunes. L'ensemble des acteurs du mouvement sportif doit agir pour permettre aux plus jeunes de pratiquer en toute sécurité.

L'Etat a mis en place une plateforme de signalement de toute forme de violence. La FFF est aussi très active sur ce sujet.

La SDJES collabore étroitement avec le CDOS 24 pour des actions de sensibilisation dans les clubs. Le District est aussi actif dans ce domaine en collaboration avec le député Sébastien Peytavie.

Dans un premier temps, l'objectif est d'aller dans les clubs pour des actions de sensibilisation et à moyen terme, d'avoir un référent violences dans les comités puis dans les clubs pour lutter efficacement.

MODIFICATION COMITE DE DIRECTION

Le Comité Directeur a vu le départ de David CHARRIERAS donc, conformément aux statuts en vigueur, le Président présente Mathieu DE MATOS pour intégrer le Comité.

Jonathan BLONDY présente brièvement Mathieu en évoquant son parcours au sein du football départemental et les raisons qui l'ont poussées à lui proposer de rejoindre le Comité.

L'intégration de Mathieu DE MATOS est soumise à l'approbation des clubs.

Résultat du vote : Pour : 556 (99,29 %) - Contre : 4 (0,71 %) - (non-votants : 14)

PAROLE INVITÉ - GERARD BELLEHIGUE (PRESIDENT AEF NATIONALE)

Gérard BELLEHIGUE, Président de l'AEF Nationale, remercie Jonathan BLONDY, Président du District, pour l'invitation et en profite pour lui remettre une dotation aux couleurs de l'AEF. Il rappelle que l'AEF est une amicale pour les Educateurs, indépendante dans sa gestion tout en étant partenaire de la FFF, des Ligues et des Districts. Le but de l'Amicale est de tisser un lien amical entre les éducateurs mais également de participer et d'aider le District et le département par l'organisation d'actions éducatives. Il félicite l'AEF24 pour les actions menées cette saison qui lui a valu d'obtenir le prix Gaby Robert qui a pour but d'aider les Amicales à se structurer et valoriser les AEF dynamiques et innovantes. L'AEF Dordogne a obtenu le prix Gaby Robert niveau Argent pour 2024-2027 de par son grand dynamisme. Pour obtenir le niveau Or, il lui appartient d'attirer de nouveaux adhérents.

Il remet le prix à Alain COUVIDAT, Président de l'AEF24, qui indique que l'AEF24 a plusieurs animations prévues d'ici la fin de l'année avec notamment l'organisation d'une conférence.

PROJET BACHES EDUCATIVES

Le Président du District rappelle la genèse du projet et l'objectif de ces bâches : sensibiliser le public et les parents au bon comportement à avoir. Chaque club du District se verra offrir une bâche qu'il devra impérativement afficher dans un de ses stades.

Patrick BUFFIERE, Président de l'UNAF 24, est fier d'accompagner le District sur ce projet. L'UNAF24 a toujours œuvré au côté du District et ne demande rien en retour si ce n'est le prêt de salle pour

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

Page 11 | 31

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



organiser ses réunions. L'UNAF est co-organisateur des différents Challenges du Fair-Play avec le District avec cette saison le challenge étendu au championnat Départemental 3. L'UNAF 24 compte cette année 175 adhérents dont 120 arbitres en activité. La Dordogne a eu la chance cette saison de ne connaître aucune agression d'arbitres, contrairement à d'autres Districts de Nouvelle-Aquitaine.

Il termine son intervention en s'adressant aux Président(e)s de clubs, en les félicitant pour leurs réussites et en rappelant le rôle essentiel de leurs bénévoles qui font vivre le football en Dordogne.

PAROLE INVITÉE - NATHALIE FAURE MAZIERE (CREDIT AGRICOLE CHARENTE PERIGORD)

Nathalie FAURE MAZIERE rappelle que le Crédit Agricole Charente-Périgord est partenaire du District depuis plus de 20 ans. Elle se dit fière de ce partenariat entre 2 entités qui partagent les mêmes valeurs de solidarité et d'entraide. Elle rappelle que le Crédit Agricole Charente-Périgord accompagne le District et les clubs dans leurs projets.

Elle tient à remercier les Présidents de clubs pour leur temps et énergie au service de notre territoire. Ce sont eux qui font vivre nos villages, mettent des étoiles dans les yeux des enfants en leur permettant de pratiquer leur sport préféré. Ils sont le témoin qu'il fait bon vivre en Dordogne.

PAROLE INVITÉ - BERNARD LAGARDE (MEMBRE BUREAU LFNA)

Il remercie le District pour l'invitation et félicite le Président, le Vice-Président Délégué et le Comité pour le travail accompli cette saison. Il tient à souligner les innovations menées comme les Finales des Coupes à St Astier et le bon bilan financier. Il salue également Patrick MATTENET, ancien Président du District, présent aujourd'hui.

L'ambiance est au beau fixe entre la Ligue et le District, ce qui est une bonne chose pour l'ensemble des clubs.

Il évoque les 2 dossiers importants traités par la Ligue : la réforme des compétitions jeunes et les incivilités autour des terrains. La réforme en jeunes sera mise en application pour la saison 2026-2027 et a pour objectif d'améliorer le niveau des compétitions jeunes.

Le traitement des violences et incivilités sur et autour des terrains est un chantier prioritaire de la Ligue. Il salue l'initiative des bâches remises aux clubs, qui constitue un outil efficace dans cette lutte mais cela ne suffit pas. Il confirme que la Dordogne a plutôt été épargnée cette saison en matière de violences. Il indique qu'il y a une dizaine d'années 70 % des problèmes d'incivilités venaient de rencontres Seniors et 30 % des Jeunes. La répartition s'est aujourd'hui inversée avec 70% des dossiers provenant des rencontres de jeunes pour lesquels 6 fois sur 10 le problème vient des parents et du public.

Il rappelle que l'Assemblée Générale de la Ligue se tiendra de manière dématérialisée les 28 et 29 juin prochains.

PROJETS 2025-2026

Présentation est faite des différents projets à venir : un district au service des clubs, qui vise à accompagner les clubs, tout en structurant la pratique du football dans un contexte d'incivilités qu'il faut résoudre, collectivement.

- Travaux : Mise aux normes du bâtiment permettant l'accès au District aux personnes en situation de handicap.

- Fonds de soutien : Création d'un fonds de soutien aux clubs (à hauteur de 15.000 euros). L'aide maximum sera de 500 euros / Club et pourra valoir pour l'achat de matériel (sauf ballons et jeux de maillots).

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



- Label Arbitrage : Création d'un label départemental pour favoriser la mise en place d'action de sensibilisation dans les clubs. Ce projet est piloté par Quentin Berthelet et une expérimentation a eu lieu à La Bachellerie en fin de saison.
- Projet EF diplômante : Création d'un label départemental des écoles de foot visant à former les éducateurs U7 à U13.
- Chat Bot : Création d'une interface pour faciliter la recherche d'informations des clubs concernant les Règlements Généraux, les Règlements sportifs et les Lois du jeu.
- Club féminin Dirigeantes : Création d'un club féminin des dirigeantes par périgord puis rassemblement en fin de saison.
- Pratique des Jeunes : Maintien des expérimentations autour de la pratique des jeunes (La LFNA veille sur notre projet pour l'étendre).
- Pratique Féminines : le développement passera par la multiplication des rassemblements féminins chez les plus jeunes, la mise en place d'une journée de formation des éducatrices et la création d'une JND Féminine.
- Foot Adapté : Mise en place d'un plan d'accompagnement des clubs s'engageant avec un label adapté.

PAROLE AUX CLUBS - QUESTIONS

Jonathan BLONDY ouvre la discussion avec les clubs présents et répond aux quelques questions posées :

- fonds de soutien : le projet présenté ne devra pas obligatoirement avoir de co-financement. L'objectif est d'accompagner un maximum de clubs dans leur structuration et favoriser ainsi la pratique, la formation ou l'apprentissage
- sanctions du nouveau statut jeunes : les sanctions ne seront que financières et non sportives.

REMISE DE MEDAILLES

Le Président remet les médailles de la saison 2024-2025 qui n'ont pu être remises lors de la Soirée des Bénévoles en raison de l'absence excusée du médaillé. Christophe REYTIER (club de ST Paul La Roche) est ainsi appelé pour recevoir sa médaille.

Il profite également de l'occasion pour remettre des médailles des années précédentes à certains licenciés présents, les médailles étant encore au District. Paul Andrieux (Argent LFNA 2019) et Jean Bessey (Vermeil LFNA 2023) reçoivent leur médaille.

Les médailles de Ligue 2024-2025 (non reçues au moment de la Soirée) sont également remises à : Nathalie Longueville (Vermeil), Quentin Berthelet (Argent), Jean-Marc Lalet (Argent) et Renaud Legal (Argent).

Enfin, une médaille FFF Vermeil a été attribuée à un licencié du District. Il n'est pas au courant. Patrick MATTENET est appelé pour remettre cette médaille à Jean Louis Blond.

Jonathan BLONDY clôture la réunion en remerciant les présents et invite ceux qui le souhaitent à se retrouver au District pour un moment de convivialité partagé.

Le Président,

Jonathan BLONDY

Le Secrétaire Général,

Benjamin HAUTIER



RAPPORTS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS - SAISON 2024-2025

Commission d'Appel

Cette commission paritaire autonome nommée pour la durée du mandat entérinée par la Fédération Française de Football est chargée d'examiner les recours de clubs en désaccord avec une décision d'une commission de première instance.

Elle est composée de **8** membres, **1** représentant de la commission des arbitres, **1** représentant des joueurs :

- **Président** : Delphin DA SILVA

- **Vice-Président** : Kévin MENERET (chargé de la rédaction des procès-verbaux)

- **Membres** : Pascal GRAULIERE (Représentant de la CDA), Hervé DURANTHON (Représentant des joueurs), Christelle DURO-DION, Valérie DELTREUIL, Marie BARIAU et Jean Louis BLOND.

Notre commission s'est réunie à **8** reprises pour examiner **8** dossiers.

Il a été interjeté aucun appel en commission Régionale d'Appel de la Nouvelle-Aquitaine.

En premier lieu, cette commission examine les éléments nouveaux qui ont pu échapper aux commissions de première instance.

Force est de constater que les décisions des premières instances, au vu des éléments en leur possession, étaient respectueuses des règlements et ont effectuées un travail de qualité.

Au cours des auditions, et à la suite d'un débat contradictoire, des éléments nouveaux ont parfois abouti, sans décision radicalement opposée.

L'ensemble des membres de la commission se réjouissent du bon déroulement et du respect de l'ensemble des auditionnés lors de cette saison

Nous remercions le service administratif et l'ensemble des membres des commissions du district pour leurs collaboration et leur contribution.

La Commission

Commission de Discipline

Pour cette première année de mandat, la commission de discipline a dû être totalement reconstituée, puisqu'un seul membre ayant fini la mandature précédente avait candidaté, merci à lui. La commission n'était pour autant pas dénuée d'expérience car dans sa composition, il était important pour moi de pouvoir mêler des personnes connaissant l'instance et cette commission à d'autres qui découvriraient et apporteraient un renouveau.

La ligne directrice est respectée de mon point de vue, à savoir équité, impartialité, écoute et pédagogie.

La commission s'est réunie à 54 reprises dont 6 fois par visioconférence.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Nous avons enregistré 3529 dossiers liés à des avertissements, traité 316 dossiers pour des 3ème avertissements en moins de 3 mois et 134 dossiers pour des récidives d'avertissements, ce qui représente un total de 3979 dossiers uniquement issus d'avertissement correspondant à la somme de 75670€, soit 76% du total des amendes.

Nous avons traité 339 dossiers correspondant à la somme de 23420€ (hors frais divers) dont 198 dossiers pour des faits d'incivilités soit 58% des dossiers traités en commission correspondant à une somme de 16465€.

Afin de statuer au mieux sur ces dossiers, la commission a procédé à 48 demandes de rapport, 32 auditions. Ces recherches d'informations approfondies ont permis à certains licenciés de bénéficier de matchs avec sursis ou encore d'action pédagogique, nouveauté instaurée pour cette saison. Pour les faits d'incivilités, la commission a retenu un total de 807 matchs de suspensions dont 87 avec sursis dont 24 propositions d'action pédagogique ; un total de 289 mois de suspension dont 10 avec sursis, 15 matchs à huis clos ou interdiction de déplacement dont 4 avec sursis, correspondant à une somme de 16465€, soit 72%.

Pour les 95 dossiers traités liés à des faits de jeu, la commission a retenu un total de 299 matchs de suspension dont 60 avec sursis (63% des dossiers) dont 7 propositions d'action pédagogique, pour une somme de 6535€. La commission a classé 5 dossiers sans suite, rétabli 15 licenciés dans leurs droits, et effectué 12 rappels à l'ordre.

En bilan de cette saison, la commission a présenté quelques propositions d'ajustements des textes ou des tarifs au comité directeur. Nous remercions le Codir et son Président de les avoir étudiées.

Pour finir et en remerciement, je souhaite tout d'abord remercier les membres de la commission de discipline pour le dévouement et les nombreuses heures qu'ils ont tous et toutes offertes aux clubs et à l'instance. Nous remercions les instructeurs Mme CLOFF Véronique et M. BLOSSIER Alain pour les travaux effectués et les 21 dossiers suivis et traités de leur part.

Nous remercions les salarié.e.s du District pour l'aide et les conditions de confort qu'ils nous ont apporté.

Nous remercions particulièrement Martine pour la part administrative qu'elle a remplie et le suivi de nos décisions permettant avec l'aide de Jonathan BLONDY d'éviter de très rare vice de procédure.

Je remercie mes collègues du Codir et Président de commission pour l'excellente collaboration au cours de la saison, et m'excuse une nouvelle fois auprès d'eux pour les petits tracas que nos décisions leur ont apportés.

Bonnes vacances à l'ensemble des licencié.e.s et salarié.e.s du District et rendez-vous la saison prochaine pour, je l'espère, réduire les incivilités présentes dans notre sport.

Le Président, Quentin DELANNES

Commission Sportive Seniors

La Commission Sportive Seniors est composée de deux co-présidents et sept membres de commission. La commission se réunit tous les mardis à partir de 17h afin de pouvoir transmettre les dossiers aux différentes commissions dès le mercredi.

Réunions préparatoires de saison :

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Pour sa première saison en poste, la Commission Sportive Seniors s'est réunie à quatre reprises entre sa prise de fonction et la première réunion de pré-saison avec les clubs.

Tout d'abord, une réunion de prise de fonction, celle-ci afin de faire connaissance entre membres ainsi que pour découvrir la charge de travail.

Puis classification des engagements, création du calendrier général, élaboration des poules par niveau, création du calendrier en fonction des desideratas.

Des réunions de présentation des poules et calendrier avec les clubs de chaque niveau ont été organisées afin de présenter les travaux et le déroulement de la saison. Nous avons également laissé la porte ouverte à quelques modifications.

Gestion de la saison :

Durant la saison, la gestion de plusieurs tâches est à gérer, la commission s'est donc réunie tous les mardis :

- Tirage des différentes coupes
- Exploitation des feuilles de match
- Contrôle des suspendus
- Gestion des calendriers (match non joué, report des journées)
- Gestion des coupes Futsal
- Gestion des forfaits

Depuis sa prise de fonction, la Commission Sportive Seniors s'est réunie environ 45 fois et a édité tout autant de procès-verbaux.

Grace à la mise en place des astreintes par les membres du comité directeur durant la période hivernale et la mise en place des inversions des rencontres lors de la présence d'arrêtés municipaux, le calendrier de la saison a pu être respecté.

Statistique :

Différents engagements

- Coupe Département Dordogne
 - o Séniors M : 84 équipes
 - o Féminines à 11 : 9 équipes
 - o Féminines à 8 : 19 équipes
- Coupe du District
 - o Séniors M : 65 équipes
- Challenge Seripub24
 - o Séniors M : 74 équipes
- Coupe Futsal Dordogne
 - o Séniors M : 12 équipes, puis 8 reclassées en coupe de District à l'issue des tours qualificatifs
 - o Féminines : 10 équipes
- Critérium à 8
 - o Séniors M : 22 équipes
- Championnats féminins
 - o Féminines à 11 : 9 équipes
 - o Féminines à 8 : 19 équipes

Dossiers transmis aux différentes commissions.

- Discipline : 272

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



- CDA : 5
- Litiges et contentieux : 43
- Forfaits d'une journée : 105
- Forfait général : 15
- Terrain déclaré impraticable par l'arbitre : 10

Les Présidents, GUILLAUMEAU Vincent et BARONDEAU Christophe

Commission Sportive Jeunes

Cette saison la commission était formée de 3 pôles :

- Le Pôle foot à 5
- Le Pôle foot à 8 (scinder en 2 U10/U11 et U12/U13)
- Le Pôle foot à 11

Les différents pôles se sont réunis régulièrement dans la saison afin d'organiser et mettre en place toutes les différentes phases de la saison en fonction des catégories.

POLE FOOT A 5

Les nouveautés : mise en place de 2 niveaux en U9 pour permettre aux équipes d'évoluer à leur niveau et mise en place de la découverte du FOOT à 8 pour les U9 sur la base du volontariat

La continuité : découverte du futsal en U9.

Bilan : la difficulté pour certains clubs de pouvoir avoir une régularité dans la participation aux plateaux en raison d'absence de joueurs (effet garderie).

En U9 Niveau 1, la difficulté de réduire les distances dans certains secteurs complique l'organisation avec un nombre d'équipes raisonnable.

Point d'amélioration : - Avoir une réflexion sur une amélioration de la mise en place des niveaux U9 et mise en place de plateaux à thème (sujet à modification suivant la réunion du 16 juin de la Commission Technique et Commission Sportive).

- Avoir une réflexion sur le modèle d'organisation de la JND en créant une vraie fête du football chez les tout-petits.

- Continuité dans la découverte du Futsal et du Foot à 8 pour les U9.

POLE FOOT A 8

Les nouveautés : la mise en place des 3 niveaux sur la saison est une vraie réussite dans le confort de la pratique pour les enfants.

Nouveau format de Coupe U11 par niveau et avec des poules, et sur une période de fin de saison.

Nouveau format de Coupe Futsal par niveau avec 2 lieux de finale

Une finale U13 PITCH Départementale à l'image de la Finale Régionale.

La création d'un festival U12 des 4 Périgord.

Bilan : Une réussite de la mise en place des niveaux pour le confort de la pratique pour les enfants.

L'organisation inédite des finales de Coupes et de Challenge Futsal par niveau permettant à 24 équipes de participer pour chacune de ces finales.

L'organisation d'une finale U13 PITCH dans un format inédit avec une semi-nocturne et sous les couleurs de l'Euro Féminin 2025.

La mauvaise surprise est la montée d'un esprit de compétition mal maîtrisé par certains éducateurs en U11 et U13 (dossier en Discipline et sécurisation de plateau en U11).

La problématique de la réservation des salles pour le futsal et le fait de le condenser sur une courte période.

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

Page 17 | 31

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Améliorer les distances sur la 2ème phase des plateaux U11.

La Saison Prochaine :

- Un nouveau format pour les Coupes Futsal U11 et U13 étalées sur la saison.
- Un nouveau format de la qualification pour la Coupe U11 afin de garder un esprit apaisé sur les bords de terrain.
- Une réforme des Championnats U13 dès la saison prochaine.
- Une réforme du format de qualification pour la finale PITCH U13.

POLE FOOT A 11

Pas de révolution sur cette première saison de la mandature sur le Foot à 11 mais une année d'observation afin de voir ce qui fonctionne et ce qui ne marche pas dans les formats proposés.

Ce qui a permis de faire des ajustements en cours de saison :

- La création d'une 3ème Division en U15 afin de protéger la pratique de nos jeunes qui découvrent ou pratiquent depuis peu le football.
- La création d'un challenge U17 D2 afin de donner plus de pratique à cette division.

Les nouveautés se sont plus portées sur l'organisation des Coupes en U15 et U17.

Un format tirage au sort en live facebook pour chaque tour pour plus de transparence.

Des finales de Coupes incorporées aux Finales Seniors lors du week-end de la fête du football début Juin.

L'intégration des équipes de Ligue à partir des quarts de Finale afin de permettre aux équipes de district de faire plusieurs tours

Les Projets 2025/2026 :

- Création de Brassage inter-district dès le début de saison (U15 et U17)
- Création d'un brassage District à 2 niveaux (U15 et U17)
- Possibilité de créer une compétition U19 District sous condition d'avoir assez d'équipes suite à l'arrêt de la U19R1, cette compétition pourrait devenir un inter-district avec un de nos districts voisins.
- La mise au vote à l'AG de 2025 de l'ouverture du créneau de 11h le dimanche matin sous condition afin de soulager les infrastructures des clubs le samedi.
- Création de vrai Challenge Futsal pour ces catégories afin de dynamiser la pratique.

La commission remercie l'ensemble des acteurs éducatifs pour les échanges de cette première saison qui permet de faire avancer la qualité de notre football chez les jeunes au travers de débats constructifs.

Le Président, Jean-Marc LALET

Commission des Litiges et Contentieux

La Commission Litiges et Contentieux du District de Football Dordogne-Périgord est composée de huit membres. Elle est bien sûr ouverte à candidature, notamment à profil plutôt dirigeant de club ayant la rigueur et l'envie de connaître, découvrir et faire appliquer les règlements de nos institutions.

Depuis le 22 août 2024 (1^{ère} réunion), la commission chargée de l'examen des réserves d'avant match, des réclamations d'après match et des évocations ainsi que du traitement des rencontres n'ayant pas eu leur durée réglementaire par manque de joueurs ou problèmes techniques s'est réunie cette saison 35 fois (au 17 mai) et a traité 77 dossiers à cette date, soit une augmentation des procédures de 20% par rapport à 2023-2024.

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

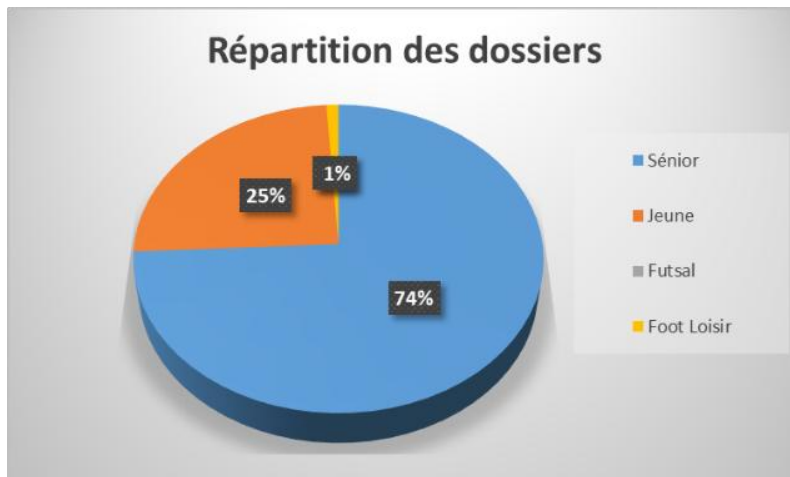
DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Page 18 | 31

La répartition des dossiers, fait apparaître une augmentation des dossiers jeunes et avons même eu un dossier foot loisir qui par ignorance, nous pensions que cette pratique devait rester un loisir et non une compétition !



Comme annoncé lors de notre première réunion, nous avons répondu aux courriers, sollicitations et interrogations des clubs.

Un PV est rédigé et diffusé dans les 24 heures qui suivent nos décisions et à notre avis, ils ne sont malheureusement pas assez lus par l'ensemble des clubs, qui arrivent à se mettre en infraction alors que le même problème est survenu quelques semaines avant. Nous savons tous que c'est dans l'air du temps de perdre un match suite à une procédure engagée par notre adversaire du jour, et pensons donc que chaque club devrait avoir un référent juridique, formé et restant en relation avec nous, et sommes prêts à organiser des formations pour qui en fera la demande.

Nous remercions tous les membres de cette commission pour leur sérieux, leur investissement, leur disponibilité et leur impartialité, et rien ne pourrait être fait sans l'aide et la gentillesse de tout le personnel administratif tout au long de la saison.

Le Président, Jean Robert CLOFF

Le Secrétaire, Jacques DUMAS

Pôle Arbitrage

Mesdames Messieurs,

Après un mandat précédent qui avait permis une croissance exponentielle des effectifs, l'objectif de cette saison était de trouver un nouveau rythme de croisière et de fonctionnement, en cherchant à maintenir des effectifs stables. En effet, beaucoup d'arbitres avaient pris la décision de stopper leur parcours en fin de saison dernière. Le Pôle Arbitrage termine la saison 2024/2025 avec 206 arbitres contre 219 la saison passée, soit un quasi-équilibre. La perspective la plus encourageante étant le nombre toujours plus grand d'inscrits sur les Formations Initiales en Arbitrage.

Le **Pôle Arbitrage** a également eu la joie de recevoir la confirmation par la Direction de l'Arbitrage de la FFF de trois titularisations d'arbitres au niveau national, ce qui n'est jamais arrivé par le passé. De plus, quatre nouveaux arbitres sont présentés au titre de candidat régional en cette fin de saison et

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

Page 19 | 31

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



les promotions d'arbitres à l'issue des classements de fin de saison vont permettre de poursuivre cette synergie jeunes profils talentueux et anciens d'expérience notamment en D1 et en D2 pour 2025/2026. Dernier signe encourageant, l'effectif des Jeunes Arbitres de District ne cesse de croître au fil des mois.

Ces résultats sont le fruit de l'investissement des bénévoles du Pôle Arbitrage 24, d'un travail alliant innovation et respect des traditions de notre Département rural et d'un accompagnement fidèle de l'instance, n'hésitant pas à soutenir les investissements demandés par les responsables du Pôle Arbitrage.

Au-delà de la désignation d'arbitres chaque week-end couvrant les trois premiers échelons, et un maximum de rencontres de D4, les Féminines à 11 ont été arbitrées comme les garçons avec un ou trois arbitres toute la saison. Enfin, les demandes spécifiques de clubs ont été satisfaites à plus de 90% sur l'ensemble de la saison.

Le **Pôle Observations** a continué de poursuivre son travail de formation des arbitres titulaires avec trois observations sur les niveaux D1 et D2, et deux sur le niveau D3 et les Assistants Spécifiques. Les jeunes arbitres ont pu bénéficier également d'observations même si ce point doit être développé davantage.

Le Pôle Formation a proposé des stages à toutes les catégories, et quatre dates de cours de formation continue sur l'ensemble de la saison. Enfin, trois stages ont été proposés aux arbitres sélectionnés au sein du Pôle Promotionnel, qui vise à préparer le passage en régional à court ou moyen terme.

Le rapprochement des familles du football s'est poursuivi avec les réunions d'échanges entre arbitres, membres du Pôle Arbitrage et clubs en septembre 2024 et la préparation du futur Label Arbitrage 2025/2026 dont la récente phase test a été un franc succès.

Le **Pôle Promotion de l'Arbitrage** (entité travaillant au recrutement, à la fidélisation et au suivi des arbitres stagiaires) se rapproche doucement des 200 accompagnements à la fin de saison, pour un ensemble assez satisfaisant.

La moitié des stagiaires sont libérés en fin de saison pour rejoindre leur catégorie future (D3 ou JAD), quelques pertes "logiques", malgré le gros travail de suivi et de relance des stagiaires notamment via WhatsApp.

Le PPA a pu compter sur de nombreux arbitres très disponibles pour nous accompagner dans le suivi des stagiaires. Nous souhaitons aller plus loin l'an prochain en proposant aux éducateurs intéressés de nous accompagner dans la mission. Victor DELACOUR, futur responsable du PPA, prendra contact avec eux en début de saison.

Deux formations ont été organisées à destination des bénévoles de clubs, qui ont reçu un succès mitigé, peut-être dû à l'éloignement du District pour certains clubs, le choix sera fait d'intervenir de façon décentralisée l'an prochain.

Quelques innovations à venir : l'accompagnement par oreillettes, les coachings (accompagnements d'arbitres bénévoles par des arbitres en activité), ambassadeurs du sifflet (un arbitre emmène des joueurs de son club avec lui sur ses matches).

Nous avons désormais recours à un script Google pour l'envoi semi-automatique des rapports, mais également à un agent d'Intelligence Artificielle pour des résumés automatiques des rapports, afin de faciliter le suivi des stagiaires dans le besoin.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



La **Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage** s'est réunie à quatre reprises, trois réunions statutaires et une supplémentaire afin de traiter des dossiers de mutation d'arbitres. D'une situation avec une douzaine de clubs potentiellement en infraction à la mi-saison, le travail de proximité avec les clubs et les arbitres a permis de faire en sorte de réduire au strict minimum cette infraction. Remerciements aux membres de cette commission.

L'ensemble du Pôle Arbitrage remercie le District, élus comme salariés ainsi que la LFNA. Remerciements également à l'ensemble des arbitres, délégués et observateurs investis cette saison pour un exercice qui restera sans accroc majeur. Remerciements aux clubs qui nous auront accueilli sur nos stages, réunions ou tests physiques. Remerciements à Jean Robert CLOFF pour le soutien informatique à la FMI et le suivi du challenge du Fair-Play.

Pour terminer, remerciements à l'UNAF 24, véritable partenaire du quotidien pour le Pôle Arbitrage et ses arbitres, force de proposition pour de nouvelles idées ou la remise en cause d'idées à travailler. La synergie des forces et des opinions est une des variables fondamentales à une vraie avancée et à une évolution constante. Sur ce point, le PA24 et l'UNAF24 sont en total accord.

Le Pôle Arbitrage, dont l'organisation a été retravaillée pour 2025/2026, va continuer le bon travail enclenché cette saison en tentant d'améliorer encore et toujours les process et le fonctionnement, passant un réel cap grâce notamment à l'innovation. Investissement, passion et dévouement ont guidé le quotidien des membres du Pôle Arbitrage et je tiens par ces derniers mots à les remercier à nouveau pour tout ce travail, au service des clubs et des arbitres.

Le Responsable du Pôle Arbitrage 2024/2025, Benjamin HAUTIER

Commission de Féminisation

La commission de féminisation a pour but de développer et promouvoir la pratique féminine.

Cette saison le nombre de licenciées jeunes est en baisse par rapport à l'année précédente, -19% pour le foot animation, -16% pour la catégorie U12/U13. Ce manque de joueuses et donc d'équipes nous a contraint de travailler avec les districts de la Corrèze, de la Gironde et du Lot-et-Garonne pour pouvoir proposer les meilleurs championnats possibles à nos catégories jeunes.

En Seniors féminines le nombre de licenciées est à la hausse (+16%), ce qui a permis d'avoir une augmentation du nombre d'équipes à 8 (25 équipes). Point négatif le nombre d'équipes féminines à 11 qui est passé de 9 équipes en début de saison, à 6 équipes en deuxième partie de saison. Un vrai travail va devoir être fait pour pouvoir proposer un championnat compétitif pour cette catégorie.

Le nombre de dirigeantes a quant à lui augmenté (+12%), la commission les remercie toutes pour leur investissement et pour les aider à faire évoluer le football féminin.

L'opération Octobre Rose a reçu un franc succès, félicitations à tous les clubs ayant joué le jeu et bravo à l'entente Notre Dame de Sanilhac/ Marsaneix pour leur victoire.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



L'opération TOUTES FOOT n'a quant à elle pas reçu le succès escompté, beaucoup de clubs inscrits mais seulement deux ont déposé leur action.

La commission a organisé plusieurs rassemblements jeunes :

- rassemblement futsal U7/U9 au gymnase de Coursac, 25 joueuses ont participé à une après-midi festive basée sur le fair-play et le partage.
- rassemblement U10/U11/U12/U13 à Coulounieix Chamiers, 30 jeunes licenciées ont répondu présente. Une initiation au foot à 5 leur a été proposée.

Elle a également organisé la coupe Dordogne futsal à Tocane, qui a vu Bergerac Périgord 2 vainqueur.

Pour la saison à venir la commission de féminisation se fixe deux axes majeurs :

- promouvoir le foot féminin dans les catégories jeunes afin d'augmenter le nombre de jeunes licenciées, pour cela nous allons augmenter le nombre de rassemblement durant tout le cours de la saison
- valoriser la place de la femme dans le football en créant un club de dirigeantes afin de les valoriser et de faire ressortir les problématiques rencontrées et de trouver ensemble des solutions.

La présidente remercie l'ensemble des membres de sa commission pour leur engagement et leur dévouement.

Elle remercie également les membres du District, le président, les salariés, les membres du Codir, pour leur soutien constant. Il a été essentiel pour la réalisation de nos objectifs.

La Présidente, Alicia BERNARD

Commission du Football Diversifié

Objectifs de la commission

La commission Football Diversifié du District Dordogne Périgord a pour vocation de développer et promouvoir des pratiques alternatives du football : futsal, foot en marchant, foot golf, et foot à effectif réduit. Elle veille à favoriser l'inclusion, la mixité et la participation de tous les publics.

Futsal Seniors

- **Championnat** : 7 équipes engagées dont deux nouvelles
- **Coupes Dordogne et District** : respectivement remportées par Neuvic St Léon et Neuvic St Léon B

Futsal Féminin, équipe du BPFC

- **Reconstitution de l'équipe B féminine.**
- Participation au **Challenge National Futsal** pendant la trêve.
- **Problématique soulignée** : manque de salles adaptées pour accueillir des compétitions comme les 8èmes de finale.
- **Impact positif** : amélioration de la cohésion et du lien d'équipe.

Futsal Jeunes

- **Challenge U9** (Tour 1 et 2) : mise en place dès le début de saison, avec une journée importante le 19 avril 2025 qui fut globalement une réussite



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



- **Clubs finalistes** : en Niveau 1 Trélissac, Bergerac Périgord, Coursac, GJ Beauronne et Dronne et en Niveau 2 Périgord Centre, Razac, Neuvic St Léon, Bergerac Périgord 2

Foot en Marchant

- Réflexion autour de la participation éventuelle aux **Finales Régionales**.
- Développement du **Challenge Foot en marchant** confié à Stéphane Granger.

Fête des Pratiques Diversifiées prévue mais annulée faute d'inscription

- Activités : foot à 8, foot golf, foot en marchant.

Projets et perspectives 2025-2028

- **Trophée des Champions** : opposition coupe vs championnat à l'étude.
- **Relance des sélections départementales** (jeunes et seniors).
- **Tournoi des Périgord** : en réflexion.
- **Challenge Foot Golf** en partenariat avec Siorac.
- Calendrier spécifique à élaborer pour **jeunes, féminines et seniors**.

Points à renforcer

- Meilleure anticipation pour la **réservation des infrastructures** (ex. salles pour le futsal).
- **Sondage systématique** des pratiquants pour garantir l'implication dans les finales ou nouveaux formats.
- Renforcement de la **coordination inter-commissions** (féminine, sportive, jeunes).

La Présidente, Stéphanie BOURDIER

Commission Foot Adapté

Première création de cette commission en juin 2024 qui permet de travailler en profondeur sur l'inclusion des jeunes et adultes au sein de nos clubs. Les réunions se sont déroulées à Bergerac, Trélissac, Marsac, Clairvivre, Mussidan, Foot Sud Bastide sur cette saison 2024/2026. Quinze personnes investies dont des joueurs de foot adapté, des parents, des éducateurs, des présidents de clubs, le CDSA24, des arbitres et le président du district.

Les réunions sont très riches et permettent aux membres de la commission de découvrir les sections para foot adapté déjà existantes ainsi que d'autres clubs mobilisés sur la différence et le handicap. Elle permet également de partager une séance d'entraînement et d'échanger sur les points forts et les axes d'améliorations au sein de nos clubs.

La commission a accompagné le club de Football Sud Bastide dans la création de sa section foot adapté cette année.

La commission a organisé une conférence le 17 février 2025 « Ouvrons les portes des clubs, tous ensemble pour un football inclusif » au District. Les différents témoignages des membres de la commission ont permis de mettre des mots avec l'objectif de permettre aux clubs d'ouvrir leurs portes avec un accompagnement et une proximité de la commission.

Des familles ou clubs commencent à faire appel à la commission mais le chantier est immense surtout au niveau des jeunes où malgré un dispositif clé en main " J'aIME le foot" crée par le la FFF et la FFSA, nous n'avons eu aucune candidature de club ou structure médico-social.

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

Page 23 | 31

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



En conclusion, c'est un bon début mais il reste encore beaucoup à faire pour changer les regards et les mentalités.

La commission reste disponible pour les familles et joueurs qui souhaitent jouer au foot en club. Elle peut également faire des sensibilisations au sein des clubs et éducateurs lors d'une réunion technique.

Le Président, Smaïn FEKIRINI

Commission des Terrains et Installations Sportives

La Commission des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) actuelle a été mise en place lors de la dernière élection en juin 2024 et les membres sont renouvelés tous les ans.

Elle est composée de 6 membres répartis dans les 4 secteurs du District :

- Le Bergeracois et Riberacois : Jacques DUMAS et Alain TOULOUSE
- Le Centre et le Nord du Département : José DI PIERRO, Mathilde DELANNES, Jacques DUMAS et Patrick BEAUDEAU
- Le Sarladais : Lakhdar KHAL et Olivier THOMAS

Mathilde Delannes est membre de la Commission Régionale (CRTIS) en tant que présidente de la CDTIS et depuis les élections régionales, Jacques Dumas est aussi membre de la CRTIS en tant que membre actif et référent sur le département de la Dordogne.

La partie administrative est gérée par Mathilde Delannes et les visites sont effectuées par tous les membres. Les installations se visitent en journée et les éclairages en nocturne.

Depuis l'élection de juin 2024, la nouvelle commission départementale se réjouit de son nouveau fonctionnement souvent en binôme et de la bonne relation avec les différents membres et les municipalités.

80 dossiers sont passés en CRTIS pour le district de la Dordogne :

41 dossiers terrains, 29 dossiers éclairages et 5 dossiers gymnase et leurs éclairages

TERRAINS		ECLAIRAGE		GYMNASE		GYMNASE ECLAIRAGE	
API	3	APE	4	Confirmation	1	Nouveau	5
Changement	6	Changement	5	Nouveau	4	Total	5
Confirmation	9	Confirmation	12	Total	5		
Nouveau	6	Nouveau	7				
Retrait	13	Retrait	1				
Travaux	4	Total	29				
Total	41						

Un grand nombre d'installations terrains sont arrivées au bout de la décennale en juillet 2025 avec la bascule des changements de classement terrains en 2021. Il est à noter également qu'un travail sera fait de juillet à décembre pour vérifier que les T5 répertoriés sur stadium ont bien un clos d'installation (du complexe) pour permettre le huit clos notamment. Il a été constaté des bugs informatiques lors de la bascule des classements.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Dans une volonté de développer le futsal, 4 nouveaux classements ont été réalisés cette saison.

Il est rappelé de la vigilance aux municipalités et aux clubs de la bonne tenue de leur équipement (eau chaude, chauffage, dangerosité d'un équipement sur le terrain ou une anomalie qui peuvent compromettre le classement. 4 rappels à l'ordre ont été effectués cette année. Il est nécessaire d'avoir un équipement décent et cohérent avec le classement sous peine de suspendre le terrain ou de le déclasser temporairement ou définitivement.

La Présidente, Mathilde DELANNES

Commission Communication

Ce fut une première année très riche pour cette commission, qui a été sur tous les fronts cette saison. La particularité de celle-ci est que, peu importe l'évènement du District, la commission doit être présente ou communiquer a posteriori.

De ce fait, **l'importance des apprentis s'est fait ressentir**, tout comme celle des bénévoles présents dans la commission, que l'on remercie chaleureusement.

Les temps forts de l'année :

- **U13 Pitch** : 300 photos, suivi en story, vidéo récap
- **Festival des Jeunes Footballeurs** : présentation des équipes, vidéos des buteurs
- **Soirée des Bénévoles** : interviews, montage diffusé le jour J, photos pro
- **Fête du Football** : plateau TV, retransmission en direct, enregistrement des matchs, suivi en live, appel à photographes indépendants, photo souvenir

 Retour très positif de la part des clubs, des élus et des partenaires.

On perçoit clairement une image plus moderne et plus dynamique du District.

Cela a aussi ouvert des portes à de nouveaux partenariats.

Statistiques réseaux sociaux (22/06/2024 → 26/05/2025)

Comparaison avec l'année précédente (22/06/2023 → 22/06/2024)

Facebook :

- **Couverture** : 270,5K → 358,1K (+32%)
- **Interactions** : 14,9K → 65,5K (+340%)
- **Clics sur les liens** : 1,3K → 1,9K (+46%)
- **Visites du profil** : 156,3K → 264,7K (+69%)
- **Abonnés** : 585 → 1 200 (+105%)

Instagram :

- **Couverture** : 2,2K → 34K (+1 445%)
- **Interactions** : 0 → 10,7K
- **Visites du profil** : 3,4K → 11,7K (+244%)
- **Abonnés** : 0 → 743

Conclusion :

On a changé de dimension. On est passé d'une communication occasionnelle à une présence constante, efficace, et adaptée à chaque public.

On a **développé notre réseau Instagram**, qui devient un outil incontournable pour toucher la **nouvelle génération**, et ainsi **élargir notre audience** à tous les publics possibles.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Publications :

- Environ **50 à 70 publications** entre juin 2023 et juin 2024
- Environ **350 publications** entre juin 2024 et fin mai 2025

 Un rythme soutenu, qui reflète notre nouvelle dynamique.

Ce qui a bien fonctionné :

- Réactivité et couverture des événements
- Nouveaux formats testés et adoptés (vidéos, stories, lives)
- Meilleure visibilité et mise en avant des clubs, des bénévoles et des actions du District
- Intégration des partenaires dans la communication.

Points à améliorer :

- Nécessité de **mieux prioriser et organiser** en interne pour 2025-2026

 **Objectif** : ne pas faire forcément plus, mais **faire mieux**.

Le Président, Noé RASPADO

Commission des Finances

Composition de la commission :

Longueville Nathalie (Présidente) - Vigier Natacha (trésorière) - Delannes Mathilde (trésorière adjointe) - Lagarde Bernard - Pereira Philippe - Blondy Jonathan (Président du district)

La commission s'est réunie trois fois cette saison pour suivre les projets les plus importants et les plus lourds financièrement du district, à savoir :

- la nomination du nouveau commissaire aux comptes.
- une mise en place de prélèvement automatique a été proposée aux clubs sur volontariat afin de permettre une régularisation et éviter un endettement trop élevé.
- préparation de l'AG financière de novembre 2024
- validation des propositions énergétiques
- la borne wifi, les contrats téléphoniques
- réflexion sur les panneaux photovoltaïques qui sont encore à l'étude.
- L'accès handicapé qui est en cours.

Les contrats téléphoniques, Wifi, assurances ont été étudiés par les salariés que la commission remercie pour leur travail mais pour certains il faut attendre deux ans et la fin des contrats.

Mme Vigier Natacha (trésorière) a fait un point toutes les semaines avec la secrétaire comptable Mme Dujarri Marie Annick pour le suivi financier des clubs.

La commission reconnaît et félicite le travail du président du district pour la recherche de partenariat pour mettre l'équilibre au niveau des finances. Grâce à ces partenariats, des projets peuvent aboutir. Un placement sécurisé de 20000€ a été voté à l'unanimité.

Pour deux clubs en infraction de paiement, le protocole du règlement financier du district a été appliqué après la validation du codir du 3 mars.



Une première pour le district, un loto en ligne a été organisé et un bénéfice de 4000€ a été réalisé. Ceci sera renouvelé sur la saison 2025-2026.

La commission espère se réunir avant l'AG du district le 21 juin suivant les disponibilités des membres.

Nous remercions le président du district de son soutien et de son efficacité au sein de la commission, nous remercions les salariés du district qui sont à notre écoute et de bon conseil.

Nous espérons nous réunir plus régulièrement la saison prochaine.

La Présidente, Nathalie LONGUEVILLE

Commission Sociale, Valeurs Citoyennes et Inclusion Scolaire

L'année 2025-2026 a été marquée par une dynamique nouvelle au sein du district avec la création de notre commission. Fidèles à notre mission, nous avons cherché à ancrer nos réflexions et nos actions dans la réalité des clubs du département.

I. Objectifs de la Commission

Les objectifs validés en début de saison sont restés les piliers de notre réflexion :

1. **Promouvoir les valeurs citoyennes** (respect, fair-play, solidarité, tolérance).
2. **Encourager l'inclusion sociale et scolaire** à travers le football.
3. **Soutenir l'éducation et la scolarité** des jeunes licenciés.
4. **Lutter contre les discriminations** (sexistes, raciales, sociales, etc.).

II. Actions Réalisées

1. Élaboration et diffusion d'un questionnaire aux clubs

Afin de mieux connaître les pratiques et besoins des clubs, un questionnaire structuré a été conçu puis diffusé fin 2024. Il abordait les thématiques suivantes :

- Activités citoyennes
- Formations des éducateurs
- Lutte contre les discriminations
- Inclusion de publics éloignés
- Suivi scolaire
- Ressources et accompagnement souhaités

Résultat : seulement 12 retours (environ 10 % des clubs), mais des réponses riches et engageantes.

2. Analyse des résultats

Les retours ont permis de dresser un état des lieux parmi les clubs ayant répondu :

- **Faible proportion de clubs** proposant des actions citoyennes (4 sur 12).
- **Manque criant de formation** sur les valeurs citoyennes pour les éducateurs.
- **Besoin d'accompagnement** en termes de ressources humaines, de financement et de partenariats.

Cependant, des initiatives notables ont été soulignées :

- Intégration de publics en difficulté (MNA, enfants de l'ASE, jeunes en situation de handicap).
- Partenariats éducatifs (ex : collège de Saint-Astier, Foot à l'école).
- Soutien scolaire structuré dans certains clubs.

3. Développement de projets

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

En réponse aux besoins exprimés :

- **Réflexion autour de la création d'un modèle de charte de bonne conduite** destiné à tous les clubs.
- Lancement d'un **projet de conférence pour les éducateurs** prévue pendant la trêve hivernale 2025-2026, centrée sur les valeurs citoyennes et l'inclusion.
- **Étude d'un partenariat type "Devoirs faits"** avec les collèges volontaires

4. Communication et sensibilisation

- Préparation d'un **document d'accompagnement** pour les clubs en lien avec les démarches ASE.
- Réflexion sur une **récompense de fin de saison** pour les clubs vertueux en matière de citoyenneté et d'inclusion.

III. Points de Vigilance et Perspectives

- **Faible mobilisation des clubs** : relancer la dynamique et envisager un suivi téléphonique ou en présentiel.
- **Renforcement du réseau partenarial** : développer les liens avec les institutions (MDPH, ASE, Education nationale).
- **Pérennisation et développement du soutien scolaire** : vers la création d'un **guide pratique** à l'intention des clubs et établissements.

La commission Sociale, Valeurs Citoyennes et Inclusion Scolaire continue à affirmer sa place au sein du District Dordogne Périgord comme **acteur transversal de cohésion et d'engagement citoyen**.

Les perspectives pour 2026-2027 incluent :

- La **mise en œuvre concrète de la conférence éducative**.
- Le **renforcement des relais locaux** dans les clubs.
- La **valorisation des bonnes pratiques** via un label ou une distinction.

La Présidente, Stéphanie BOURDIER

Commission de l'Éthique, du Fair Play et de la Lutte contre les Incivilités

Dans un contexte de crise, la Commission d'éthique, du fair-play et de la lutte contre les incivilités s'est montrée déterminée à trouver, collectivement, des solutions pour faire bouger et avancer les lignes directrices du CODIR sur la lutte contre les incivilités et d'éthique en valorisant le fair-play. Partie prenante de la politique menée par le CODIR et son président, Jonathan BLONDY, interlocuteurs des administrations et organisations qui mettent en œuvre cette politique, animatrice de la bienveillance des clubs, la commission d'éthique a pleinement joué son rôle d'acteur de référence dans le domaine qui était la sienne.

4 Procès-verbaux ont été réalisés :

1) **PV du 15/07/2024** : Présents : Mmes Véronique CLOFF, Arminda RODRIGUES et Yolande DEVALEIX (secrétaire), Mrs José DA SILVA (président), Hervé RABEAU et Grégory COMBELAS
Invité : Mr Jonathan BLONDY (président du District de football de la Dordogne)
Absent : Mr Thomas DELPEYROUX.

- Présentation des participants
- Rappel des définitions importantes liées à cette commission
- Rôle de cette commission
- Lutte contre la discrimination, l'homophobie, le sexisme et l'incivilité

ASSEMBLEE GENERALE DU 21.06.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



- La commission s'appuyant sur les chartes de la FFF et de la Ligue, le guide juridique et défenseur des droits de l'homme et des bonnes pratiques

2) *PV du 16/09/2024* : Présents : Mmes Véronique CLOFF, Yolande DEVALEIX (secrétaire), Arminda RODRIGUES et Mrs Grégory COMBELAS et José DA SILVA.

Excusé : Mr Hervé RABEAU

Absent : Mr Thomas DELPEYROUX

Match du 08/09/2024 TERRASSON PORTUGAIS VS US MARSANEIX

NB : Mr COMBELAS n'a pas participé aux délibérations

3) *PV du 18/11/2024* : Présents : Mmes Véronique CLOFF, Yolande DEVALEIX (secrétaire), Arminda RODRIGUES et Mrs Grégory COMBELAS, Hervé RABEAU et José DA SILVA

- Propos du président (démission de THOMAS DELPEYROUX pour indisponibilités)

- Actions à mener

- Les bonnes idées des clubs à promouvoir

- 3 dossiers transmis de la commission de discipline

4) *PV du 13/01/2025 (visio)* : Mmes Véronique CLOFF (secrétaire) et Arminda RODRIGUES et Mrs José DA SILVA et Herve RABEAU.

Excusés : Mme Yolande DEVALEIX et Mr Grégory COMBELAS

- Elaboration d'une charte d'éthique

Le Président, José DA SILVA

Rèlements Joueurs remplaçants - Arbitre Assistant

Afin de pallier les effectifs réduits de certaines équipes et leur donner de la souplesse, le Bureau du Comité de Direction puis l'Assemblée Générale des clubs ont décidé, de permettre aux joueurs remplaçants d'exercer la fonction d'arbitre assistant pendant la rencontre.

Ainsi, l'article 25 alinéa B3 des Rèlements Particuliers du District est amendé pour les rencontres jouées dans le cadre des championnats de Départemental 4 et U17 à compter de la saison 2025-2026, les clubs concernés auront la possibilité de désigner un joueur remplaçant pour officier en tant qu'arbitre assistant dans le respect de ce règlement.

Dispositif

Les joueurs remplaçants peuvent prendre le drapeau de touche pendant la rencontre afin d'assurer la fonction d'arbitre assistant pour une période entière, le changement s'effectuant obligatoirement durant la mi-temps.

Objectifs

- Permettre au plus grand nombre de participer à une rencontre
- Soulager les dirigeants lors des rencontres
- Sensibiliser les joueurs aux règles du jeu et à l'arbitrage
- Responsabiliser les éducateurs, entraîneurs et dirigeants
- Améliorer le comportement des acteurs et leur connaissance de l'activité

Compétitions concernées : Championnats D4 et U17

- Applicable dès lors que 12 joueurs au moins sont inscrits sur la feuille de match.
- Le remplaçant portant une chasuble de couleur différente des couleurs des maillots des deux équipes qui commence comme arbitre assistant ne peut entrer en jeu que lors de la mi-temps, en demandant l'autorisation à l'arbitre central, qui procédera au changement. Il transmet sa chasuble au joueur ou au dirigeant qui le remplace.
- Un joueur ayant reçu un carton blanc avant la mi-temps et n'ayant pas purgé son exclusion ne peut pas prendre la fonction d'arbitre assistant. Un joueur exclu (carton rouge) ne peut plus faire « arbitre assistant » pour le reste de la rencontre.
- En cas d'absence de joueur en capacité d'arbitrer comme assistant (blessures ou réduite à 11 joueurs), l'entraîneur et/ou un dirigeant licencié peut devenir arbitre assistant.
- Pour effectuer la fonction d'arbitre assistant le joueur devra être âgé d'au moins 16 ans et être aussi licencié comme dirigeant ou posséder une autorisation parentale pour effectuer cette tâche datée du jour du match. Pour les joueurs majeurs la licence joueur suffit.

Règles

- Les joueurs étant volontaires pour faire assistant doivent connaître les règles du jeu, en particulier, les règles du hors-jeu, du ballon sorti du jeu (signalisation avec le drapeau pour les touches, les corners, les coups de pieds de but).
- Si l'arbitre central s'aperçoit que « l'arbitre assistant » ne connaît pas les règles du jeu ou n'est pas intègre, il peut demander à ce que cet assistant soit remplacé par un autre joueur ou dirigeant.
- Inscription sur la feuille de match informatisée :

Seul le dirigeant ou le joueur remplaçant qui **débute** la rencontre comme arbitre assistant doit y être inscrit comme tel sur la feuille de match. Le joueur remplaçant qui débute la rencontre en tant



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS

 DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE

 @DISTRICTFOOT24

qu'arbitre assistant doit être aussi inscrit comme remplaçant et comme arbitre assistant. Le changement éventuel à la mi-temps sera consigné par l'arbitre dans la rubrique « observation d'après match »

NB : Cette disposition n'est pas une obligation pour les équipes qui ont la possibilité de fournir à chaque rencontre un arbitre assistant bénévole.